



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 17 octobre 2023

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h07 et levée à 19h30

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JOUFFROY Jean-Marc ; LEGAIN Olivier ; MESNIER Christian ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André ;
C.C.L.L : COULET Gérard ; GARNIER Christophe ; MONNIER Alain ; OUDET Alain suppléant de M. Emmanuel CRETIN ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André ;

Étaient excusés :

G.B.M : BAEHR Frédérique suppléante de M. Sébastien COUDRY ; COUDRY Sébastien ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLILOLO Lorine ; JACQUIN Denis ; LAMBERT Marie ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; ROUX Jean-Hugues ; VIPREY Maryse suppléante de M. Denis JACQUIN ;
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; CRETIN Emmanuel ; LIME Angèle
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Franck BERNARD

Procuration de vote :

Mandant : Félix CHOPARD ; Marie LAMBERT ; Valérie MAILLARD ; Jean-François MÉNESTRIER
Mandataire : Jean-Marc BOUSSET ; Guillaume BAILLY ; Cyril DEVESA ; Franck BERNARD

PRÉVENTION

RÉALISATION D'UNE CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION SUR LES OMR (MODECOM)

Rapporteur : Monsieur Olivier LEGAIN, Vice-Président

Une campagne de caractérisation des déchets consiste à déterminer finement la composition d'un gisement de déchets donné. La précédente campagne a été réalisée en avril 2021 par le bureau d'étude INDDIGO.

Cette campagne permet de :

- connaître la composition exacte des ordures ménagères produites par les habitants,
- déterminer la proportion de déchets pouvant faire l'objet d'actions de prévention (couches jetables, gaspillage alimentaire...), de matières recyclables et de déchets d'emballages encore présents dans les déchets résiduels et pouvant faire l'objet de collectes sélectives,
- évaluer la part de déchets industriels banals collectés avec les ordures ménagères.

Réalisée tous les deux à trois ans, cette caractérisation de nos OMR est essentielle aussi bien dans le renforcement des actions de prévention que dans la mise en place d'équipements, qui permettent une meilleure valorisation des déchets après collecte. Elle constitue une véritable aide à la décision dans les choix techniques et organisationnels, ainsi que pour suivre et évaluer les politiques menées. Il est proposé de réaliser cette nouvelle caractérisation au printemps 2024.

La réalisation d'une campagne de caractérisation MODECOM s'articule en cinq étapes principales :

1. une enquête préalable, permettant de recueillir l'ensemble des données nécessaires à l'organisation d'une campagne d'analyse,
2. le choix des bennes de collecte à échantillonner pour avoir une vraie représentation statistique,
3. la constitution des échantillons à trier,
4. le tri de l'échantillon de 500 kg d'ordures, en séparant les matériaux contenus en différentes catégories (déchets putrescibles, papiers, cartons, complexes, textiles, textiles sanitaires, plastiques, combustibles non classés, verres, métaux, combustibles non classés, déchets ménagers spéciaux et éléments fins (granulométrie < 20 mm),
5. la réalisation d'analyses en laboratoire (taux d'humidité, composition, pouvoir calorifique, etc).

Au regard du montant estimé de la prestation (50 000 € HT) sur la nomenclature des achats correspondante (07010), le lancement de la consultation et la signature du marché relèveront des délégations accordées à Monsieur le Président.

À l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le lancement d'une consultation en vue de la réalisation d'un MODECOM sur les déchets entrants à l'UIOM.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 28

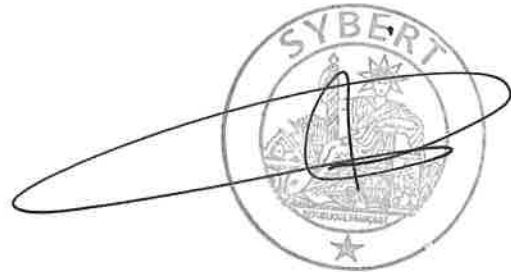
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Secrétaire de séance,

BERNARD Franck



Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le



ID : 025-252508247-20231017-2023_10_07_51-DE